

Appel à candidatures

Pépinière de l'Atelier des Savoir-Faire

CONTEXTE

Installé au cœur du village de Ravilloles, l'Atelier des Savoir-Faire est un lieu dédié à la création, à la transmission et à la valorisation des savoir-faire et de l'artisanat d'art.

Les professionnels des métiers d'art sont fortement représentés dans le Haut-Jura et participent pleinement à l'identité et à l'attractivité du territoire. Pourtant, le lancement et le développement d'une activité artisanale peuvent représenter un véritable défi : faible trésorerie, manque de visibilité et coût des locaux constituent souvent les premiers obstacles rencontrés par les jeunes entreprises.

La pépinière d'artisans de l'Atelier des Savoir-Faire a été créée pour répondre à ces difficultés. Elle vise à maintenir et développer l'artisanat sur le territoire en offrant aux porteurs de projets des métiers d'art une solution d'hébergement dans des locaux dédiés, avec des loyers adaptés.

L'Atelier des Savoir-Faire est un pôle reconnu de l'artisanat d'art sur le territoire. Il rassemble :

- un espace d'exposition ;
- deux boutiques en dépôt-vente ;
- une large programmation de stages d'artisanat d'art ;
- un réseau de plus de 70 artisans d'art ;
- une équipe dédiée à la valorisation et à la visibilité du lieu, des savoir-faire et des artisans du réseau
- un fablab : espace de fabrication numérique et de prototypage, favorisant l'innovation et les collaborations entre artisans, artistes et publics.

Rejoindre la pépinière, c'est donc aussi intégrer un écosystème de professionnels, rencontrer d'autres artisans, partager ses expériences, créer des liens et bénéficier d'un environnement favorable à la visibilité de son activité.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Cette opportunité s'adresse aux artisans d'art, créateurs et professionnels des métiers d'art en lancement d'activité ou en activité depuis moins de 3 ans, souhaitant disposer d'un espace dédié pour développer leur activité et leur savoir-faire. Les candidats devront :

- être âgés de 18 ans au minimum ;
- avoir créé leur entreprise depuis moins de 3 ans ;
- être diplômé d'une école d'art ou pratiquer un métier reconnu dans la [liste officielle des métiers d'art](#) ;
- être inscrit à la chambre des métiers ;

Lors des sélections, une attention particulière sera portée à la qualité et à la cohérence du projet, à la motivation du candidat ainsi qu'à sa capacité à s'inscrire dans la dynamique de l'Atelier des Savoir-Faire.

En cas d'admission, le candidat devra adhérer au [réseau des artisans de l'Atelier des Savoir-Faire](#).

La première année d'adhésion est offerte, puis l'adhésion est fixée à 50€ par an.

LOCAL PROPOSÉ

Situé au 1 Grand'Rue à Ravilloles, au sein de l'Atelier des Savoir-Faire, le local proposé offre une surface totale d'environ **75 m²**, comprenant :

- un bureau de **10,26 m²** ;
- un atelier de **65,20 m²** avec chauffage, eau et compteur électrique séparé ;
- une douche et des sanitaires communs.

DURÉE ET LOYER

Le contrat de location est conclu pour une durée d'un an, renouvelable deux fois. La durée maximale d'occupation est donc de 3 ans (36 mois). Pour accompagner le développement de l'activité, le loyer est progressif :

- 1^{ère} année : 150€/mois (hors électricité)
- 2^e année : 180€/mois (hors électricité)
- 3^{ème} année : 210€/mois (hors électricité)

SERVICES ET OPPORTUNITÉS

L'installation permet également de bénéficier :

- d'un accès Internet inclus
- de salles de réunion sur réservation
- d'un studio photo au sein de l'établissement
- de la possibilité d'exposer au musée, selon les thématiques des expositions proposées
- de la possibilité de proposer ses créations en dépôt-vente dans les deux boutiques, à Ravilloles et Saint-Claude, sous réserve d'une adhésion annuelle.
- de la visibilité offerte par les actions de communication de l'Atelier des Savoir-Faire.

COMITE D'ADMISSION

Le comité d'admission, composé d'élus de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et de membres du conseil d'exploitation de l'Atelier des Savoir-Faire, étudiera chaque candidature. Le dossier devra présenter les travaux déjà effectués et faire apparaître la direction du projet professionnel. Le candidat est libre de développer tout ou partie des questions qui suivent sur des feuilles complémentaires.

POUR CANDIDATER

Une visite du local et de l'Atelier des Savoir-Faire est possible sur rendez-vous, par mail : directeur.asf@hautjurasaintclaud.fr ou par téléphone 03 84 42 65 06.

- Dossier à compléter sur le site www.atelierdessavoirfaire.fr
- Pièces à fournir :
 - Dossier de candidature daté et signé
 - Pièce d'identité
 - Curriculum Vitae
 - Justificatif d'immatriculation de l'entreprise, si l'entreprise est déjà créée
 - Pour les candidats étrangers titre de séjour en cours de validité
 - Tout autre pièce que vous trouvez indispensable
- Dossier complet à transmettre par mail avec l'objet suivant « Candidature Local Ravilloles » par mail à l'attention de Mme MOINE Camille, directeur.asf@hautjurasaintclaud.fr
- Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 23 octobre à 12h.**